



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

mer et littoral

Question au Gouvernement n° 382

Texte de la question

POLLUTION DU LITTORAL ATLANTIQUE

M. le président. La parole est à M. Jean-Pierre Dufau, pour le groupe socialiste.

M. Jean-Pierre Dufau. Monsieur le Premier ministre, la pollution de notre littoral atlantique s'avère un désastre écologique et une catastrophe économique dont le Gouvernement n'a pas pris la pleine mesure. (*Vives protestations sur les bancs du groupe de l'Union pour la majorité présidentielle et du groupe Union pour la démocratie française.*) Face à une pollution massive, la montée en charge du plan POLMAR a été trop lente, hésitante. Même aujourd'hui, elle n'atteint pas encore l'efficacité escomptée bien que les acteurs de terrain s'investissent au maximum.

M. Richard Mallié. Après l'Erika, vous osez venir nous donner des leçons ! C'est la meilleure !

M. Jean-Pierre Dufau. Les dernières informations du CEDRE sont inquiétantes. Avec l'approche des marées de fort coefficient, de nouveaux déferlements de pollution sont à craindre.

Le temps n'est plus à la communication ou aux coups de pied rageurs dans une boulette de mazout.

(*Protestations sur plusieurs bancs du groupe de l'Union pour la majorité présidentielle.*) Le temps est à l'action, le temps est à la dépollution massive du littoral, à l'indemnisation des victimes, à la restauration de l'image touristique de la région. Monsieur le Premier ministre, nous attendons de votre gouvernement des moyens humains et matériels de dépollution qui soient à la hauteur du drame vécu sur le terrain.

M. Philippe Briand. Et que faisait donc Voynet ?

M. Jean-Pierre Dufau. Nous attendons des aides substantielles de l'Etat pour équiper en matériels mécaniques les communes qui auront à nettoyer quotidiennement leurs plages pendant de longs mois et au-delà du plan POLMAR.

M. Philippe Briand. Mais où est Voynet ?

M. Jean-Pierre Dufau. Nous réclamons une campagne nationale de grande ampleur afin de restaurer l'image touristique de l'Aquitaine auprès de la clientèle étrangère comme de nos compatriotes.

M. Philippe Briand. Rendez-nous Voynet !

M. le président. Monsieur Briand, je vous en prie !

M. Jean-Pierre Dufau. L'enjeu est de sauver la prochaine saison touristique. Nous serons également vigilants quant à l'indemnisation des professionnels de la mer et du tourisme ainsi que des collectivités locales.

Or le refus de votre majorité, tant à Bruxelles qu'à Paris, de permettre à une commission d'enquête d'interroger l'Etat espagnol sur sa gestion désastreuse du naufrage du *Prestige* nous laisse pour le moins perplexes.

Ma question est double : votre Gouvernement s'engage-t-il à mobiliser les crédits et les moyens dont le littoral atlantique a dans l'immédiat cruellement besoin ? Votre Gouvernement s'engage-t-il à indemniser dans les

meilleurs délais tous ceux, collectivités et particuliers, qui n'auront pas été pris en charge par le FIPOLE ?

(Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.)

M. le président. La parole est à Mme la ministre de l'écologie et du développement durable.

Mme Roselyne Bachelot-Narquin, ministre de l'écologie et du développement durable. Monsieur le député, le Gouvernement s'est entièrement mobilisé face à ce que vous avez raison d'appeler une catastrophe écologique. Sur les 50 millions d'euros prévus par M. le Premier ministre, 27 millions d'euros ont d'ores et déjà été mis à disposition pour faire face aux dépenses. Un décret d'avance pour dépenses accidentelles portant sur 13 millions de crédits a été signé hier même par M. le ministre délégué au budget.

Bien entendu, il y a de quoi être pessimiste. Mais nous avons aussi des raisons d'être optimistes.

D'abord, parce que l'épave du *Prestige* a pu être colmatée grâce au savoir-faire technologique d'une entreprise française, l'IFREMER. *(Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour la majorité présidentielle et du groupe Union pour la démocratie française.)* Dès lors, nous pouvons attendre tranquillement l'ouverture de l'appel d'offres des sociétés off-shore pour le colmatage définitif.

Ensuite, parce que 40 000 tonnes de fioul ont pu être récupérées dans le golfe de Gascogne grâce à la solidarité entre les marins espagnols et les marins français. Des centaines de bateaux pilotés par la frégate *Germinal* poursuivent le ramassage pour empêcher le fioul d'arriver sur nos côtes.

Enfin, parce que les moyens humains et matériels sont en place : 955 personnes encore hier soir, dont 355 sur les côtes de votre département des Landes. On compte une machine opérationnelle tous les deux kilomètres sur les plages des Landes.

M. Jean-Pierre Dufau et M. Augustin Bonrepaux. Ce n'est pas vrai !

Mme la ministre de l'écologie et du développement durable. Tout cela montre, monsieur le député, et vous le savez, que nous avons mis en place suffisamment de moyens. Reste maintenant à réhabiliter l'image de notre littoral. Or ce n'est pas avec la méthode que vous employez ni avec des questions de ce style que vous y parviendrez. C'est bien par l'action que nous menons au Gouvernement, tous ensemble, avec les élus.

(Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour la majorité présidentielle.)

M. Henri Emmanuelli. Il n'y a vraiment pas de quoi nous tranquilliser !

Données clés

Auteur : [M. Jean-Pierre Dufau](#)

Circonscription : Landes (2^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 382

Rubrique : Déchets, pollution et nuisances

Ministère interrogé : écologie

Ministère attributaire : écologie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 12 février 2003

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 12 février 2003